

Commission “Sécurité Environnement” du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL

REUNION DU 14 DECEMBRE 2017

FBE, PBA, OJE, GFI, ALE

Présents:

Madame Séverine DEMAREZ, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevine - TERTRE
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE Eco-Conseillère - TERTRE
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES - BRUXELLES
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques - MONS
Monsieur Patrice BAUVIN, YARA Tertre S.A. Plant Manager - TERTRE
Monsieur Claude RIFAUT, ADVACHEM Directeur - TERTRE
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS - HAUTRAGE
Monsieur Gilbert WILMART, LES TROUS VERTS - VILLEROT
Madame Gaëlle HUBERT, PRINCE ERACHEM Responsable environnement - SAINT-GHISLAIN
Madame Anne-Marie BERTONI, - VILLEROT
Madame Laëtitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT Dir-Info - MONS
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.- S.P.W. Attaché qualifié - MONS
Monsieur Thierry VOËT, RENEWI BELGIUM Responsable d'exploitation - VILLEROT
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, COMFORT ENERGY Directeur Général - HASSELT
Monsieur Julien HULOT, BUREAU D'ETUDES IRCO Consultant - NAMUR
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM- S.P.W. - NAMUR
Monsieur Vincent BURTON, YARA Tertre S.A. Environmental Manager - TERTRE
Monsieur Willy HUBENS, LES TROUS VERTS - VILLEROT
Monsieur Olivier JENART, RENEWI BELGIUM - VILLEROT
Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut.

Excusés:

Monsieur Yvon DRAMAIX, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS - HAUTRAGE

Premier point:

Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, Calendrier 2018

Il n'y a plus de remarque, le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2017 est approuvé.

Le président propose, en accord avec l'assemblée, de fixer le calendrier des prochaines réunions du comité d'accompagnement:

-le jeudi 8 mars à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour.
Attention la réunion aura lieu dans la salle du « Grenier » située à l'étage dans le même bâtiment.

-le jeudi 31 mai à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour.
Salle habituelle

-le jeudi 13 septembre à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour. *Attention la réunion aura lieu dans la salle du « Grenier » située à l'étage dans le même bâtiment.*

-le jeudi 13 décembre à 18 heures à la maison de la citoyenneté dans le Parc communal de Baudour. *Salle habituelle.*

Deuxième point:

Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès verbal.

-Pour ADVANCHEM – voir la note

-Pour COMFORT ENERGY (anciennement WOS) – voir la note

Monsieur PRIMOSIG signale que la problématique de la sureté est maintenant réglée et légalement constituée au nom de COMFORT ENERGY.

Il rappelle que COMFORT ENERGY prend en charge la partie qui concerne OILCO et que donc les deux sociétés sont solidairement responsables.

Monsieur HULOT signale qu'ils attendent le registre pour régulariser la situation et effectuer une cession partielle du permis. Monsieur PRIMOSIG signale que le dossier est en cours.

Il rappelle aussi que dans le cadre du renouvellement du permis d'environnement dont l'échéance est 2020, le principe d'une demande commune des deux sociétés (cession ou pas) et reprenant une évaluation globale des incidences est important. Il indique que la partie OILCO reste sous la législation IPPC.

-Pour RENEWI BELGIUM – voir la note

Monsieur VOËT signale le changement de dénomination en RENEWI BELGIUM suite à la fusion de Shanks et Van Gansewinkel.

Il explique que la baisse des volumes entrant pour les déchets non dangereux est liée à la concurrence nouvelle de l'entreprise RECOTRI installée, rue de Baudour 50, 7011 Ghlin et qui dispose d'un permis pour déchets de construction.

A la Question de Monsieur POTTIEZ relative à la dalle de stockage, il rappelle comme signalé lors de la réunion du 14 septembre, qu'il s'agira uniquement d'une zone de parking et de stockage de conteneurs vides.

-Pour DOW – POLYOL BELGIUM – pas de note

-Pour PRINCE ERACHEM – voir la note

A la question de monsieur POTTIEZ concernant les bassins de décantation et la valorisation de gangue, Madame HUBERT explique que cela est actuellement étudié aux Etats Unis.

-Pour YARA – voir la note.

Monsieur BAUVIN signale que le marché est actuellement fluctuant et aléatoire. Cela est dû à une surcapacité à l'échelle mondiale.

Il ajoute que YARA est à la recherche d'opérateurs. Ces engagements futurs sont destinés à assurer le renouvellement en regard de la pyramide des âges.

Messieurs BAUVIN et BURTON précisent que la fuite d'ammoniac (1 à 1,5 tonnes) dont question dans la note a été signalée directement au Département de la Police et des Contrôles (DPC) et qu'une enquête en collaboration avec le fabricant est actuellement en cours afin d'identifier les causes.

Messieurs ERGOT et BENJELLOUN invitent, dans ce cas et à l'avenir, à informer aussi directement la le centre de crise CGCCR (Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise) qui informera la Division du Contrôle des Risques Chimiques et la cellule RAM et demandent que leur soit aussi communiqué les résultats des investigations.

Concernant l'Ecozoning – IDEA a obtenu un subside permettant de réaliser le pilote de la station d'épuration mutualisée (arrivée ce jour et démarrage prévu en janvier 2018). Madame LELEUX précise que la déclaration de classe 3 a bien été enregistrée par le Collège Communal de Saint-Ghislain le 5/12/2017.

En ce qui concerne les plaintes Madame Hubert rappelle que le seul numéro accessible 7j/7 et 24h/24 à utiliser pour déposer une plainte est le 065/ 764 695. Dès réception de la plainte, les rapports sont envoyés par le service de gardiennage aux entreprises concernées.

Deux plaintes anonymes ont été enregistrées depuis la dernière réunion du comité le 14 septembre pour du bruit, à savoir le 19 novembre à 8h53 et le 30 novembre à 10h.

Pour mémoire le 12 octobre, il est rappelé la communication de Monsieur BAUVIN concernant le redémarrage des ateliers (à l'arrêt depuis le 28 septembre) pouvant occasionner certains bruits liés à la mise à l'air de vapeur d'eau excédentaire.

Troisième point:

Fonctionnement, Prochain ordre du jour

Pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point:

Divers

A la Question de Monsieur JENART, Madame FINET explique qu'elle ne dispose pas de toutes les informations relatives aux dossiers d'aménagements et de travaux de la route de Wallonie et rond point sachant qu'il y a plusieurs intervenants dont la DGO1.

Elle signale qu'en ce qui concerne la signalétique économique, des panneaux verticaux annonçant le Zoning de Tertre seront, dans un délai encore à déterminer (production, placement), placés sur l'autoroute E19-E42. Des précisions et compléments d'informations seront apportés par la suite et intégrées si possible dans le présent procès-verbal. La problématique de la signalétique, de l'utilisation des GPS et de la mobilité est évoquée par l'assemblée. Il est important que les entreprises soient informées.

Compléments d'informations communiqués à la suite de la réunion par Madame FINET:

- Rond-point sur la route de Tournai. Ce rond-point, comme précisé en séance, est dans le portefeuille de projets FEDER qui n'est pas encore passé au Gouvernement wallon. Le dossier a progressé et IDEA espère que le portefeuille pourra être soumis au Gouvernement début 2018. Ce faisant, comme le projet est du ressort de la DGO1, de même que le pont de la darse sur lequel les riverains et Advachem demandent fréquemment des nouvelles, ne serait-ce pas indiqué d'inviter la DGO1 (Directeur local Yves Fobelets - Directeur de projets Nadine Casagrande) à venir expliquer le projet du rond-point à la réunion de mars ?

- Pour la signalisation, en annexe 2 vous trouverez le projet de panneau autoroutier. C'est un template du Gouvernement par conséquent, il ne faut pas s'attacher aux numéros de sortie qui sont indiqués.

Dans les divers, il signalé qu'une rave party a été organisée dans les locaux de l'ancien bâtiment de Relly Chemicals, la police est informée. Par ailleurs provenant du même site, des tirs ont été constatés et signalés à la Police aussi, une enquête est en cours.

En ce qui concerne la question relative au survol du zoning Seveso, posée par les industriels lors du Comité d'accompagnement du 14/09/2017, Madame QUENON explique avoir effectué diverses recherches sur le sujet. Elle indique qu'une question parlementaire avait été posée en ce sens en 2013. Elle indique que le contrôle de la réglementation aérienne dans son ensemble ainsi que le respect des règles de l'air relèvent du SPF-Mobilité et plus précisément de la Direction Générale du Transport Aérien (DGTA).

Madame QUENON, signale aussi qu'elle prendra contact avec la DGTA afin de disposer d'informations concernant les zones interdites de survol, sachant que les zones concernées ne semblent pas en adéquation avec la situation actuelle du zoning Seveso. Elle rappelle que l'autorité compétente est la DGTA pour toute modification de ces zones. Le comité sera tenu informé des suites.

A la question de Madame QUENON de savoir si la Commune de Saint-Ghislain souhaite solliciter le Gouverneur afin de sensibiliser les responsables de l'aérodrome en ce qui concerne le survol des zonings Seveso, Madame DEMAREZ répond positivement ajoutant que les courriers qui ont été adressés par le Bourgmestre au responsable de l'aérodrome, dont un recommandé ce 19 octobre 2017 (non réclamé), sont restés sans retour.

Il n'y a plus d'autres divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous.

Annexe(s)

Annexe 1 – Note entreprises

Annexe 2 – Signalisation (template).

Wallonie, Terre d'accueil
des entreprises



Parc d'activités
Économiques



4

